DÉCISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE TRADUCTION DES ORGANES DE L'UNION EUROPÉENNE
PORTANT ADOPTION DE L'AVANT-PROJET DE BUDGET 2022 – CT/CA-008/2021FR

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE TRADUCTION DES ORGANES DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le règlement (CE) nº 2965/94 du Conseil du 28 novembre 1994 portant création d'un Centre de traduction des organes de l'Union européenne (ci-après le «Centre de traduction»), modifié en dernier lieu par le règlement (CE) nº 1645/2003 du Conseil du 18 juin 2003,

vu le règlement financier du 22 septembre 2019 applicable au Centre de traduction des organes de l'Union européenne (réf. CT/CA-028/2019),

considérant ce qui suit:

(1) le conseil d'administration adopte le budget du Centre sur la base d'un projet élaboré par le directeur,

DÉCIDE:

Article premier

L'avant-projet de budget 2022 du Centre de traduction est adopté tel qu'il figure à l'annexe de la présente décision.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à Luxembourg, le 24 mars 2021.

Pour le conseil d'administration

(signé par voie électronique)
Rytis Martikonis

Président

Annexe: Avant-projet de budget 2022

Signé par voie électronique le 30/03/2021 20:48 (UTC+02) conformément à l'article 11 de la décision C(2020) 4482 de la Commission

AVANT-PROJET DE BUDGET 2022

CT/CA-008/2021FR

SOMMAIRE

I. INTRODUCTION

A. INTRODUCTION GÉNÉRALE

B. RECETTES

C. DÉPENSES

D. ACTIVITÉS

II. ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES – RÉCAPITULATIF

III. ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES – DÉTAILS

ANNEXE 1 – TABLEAU DES EFFECTIFS

I. INTRODUCTION

A. INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'avant-projet de budget 2022 comprend:

A. La présente introduction générale;
B. Les recettes du Centre, conformément à l'article 10, paragraphe 2, du règlement (CE) nº 2965/94 du Conseil, tel que modifié en dernier lieu par le règlement (CE) nº 1645/2003 du Conseil, comprenant en particulier les paiements effectués par les organismes pour lesquels le Centre opère et par les institutions et organes avec lesquels une collaboration a été convenue en rémunération des prestations fournies, y inclus des activités à caractère interinstitutionnel;
C. Une ventilation des dépenses du Centre par titre; et
D. Une ventilation des dépenses du Centre par activité. Cette partie, qui indique les ressources allouées à chaque activité pour atteindre les objectifs stratégiques du Centre, illustre le lien entre le budget pour l'exercice 2022 et le programme de travail pour 2022. Elle définit également la structure budgétaire conventionnelle.

L'avant-projet de budget 2022 est conforme aux estimations des recettes et des dépenses, telles qu'elles figurent dans le projet de document de programmation 2022-2024 du Centre (réf: CT/CA-002/2021). Il a été élaboré conformément aux articles 35 à 37 du règlement financier du Centre. Afin d'élaborer l'avant-projet de budget 2022, le Centre a entrepris un examen de ses dépenses prévisionnelles et obtenu des prévisions de ses clients.

L'avant-projet de budget 2022 a été élaboré sur la base des prix applicables en 2022, qui figurent dans le tableau ci-dessous. Tous les montants figurant dans le présent document sont exprimés en euros.

Prix applicables en 2022:

Service fourni	Normal (EUR)	Lent (EUR)	Urgent (EUR)	Très urgent (EUR)
Traduction (prix par page)	96,00	91,20	120,00	172,80
Modification (prix par page)	172,00	163,40	215,00	
Révision (prix par page)	60,00	57,00	75,00	
Contrôle rédactionnel (Editing) (prix par page)	39,00	37,05	43,90	
Marques (prix par page)	41,93 EUR pour 197 221 pages			
Dessins ou modèles communautaires (prix par terme)	4,00 EUR			
Listes de termes (prix par terme)	4,00 EUR			
Révision de listes de termes (prix par terme)	2,50 EUR			
Terminologie (prix par jour-homme)	900 EUR			

Conseils linguistiques (prix par jour-homme)	900 EUR
Sous-titrage (prix par minute)	41,00 EUR

Suppléments applicables en 2022:

Type de document	EUR
Format complexe (supplément par page et langue cible)	15,00
Format PDF et documents papier (supplément par page du document source)	12,00
Documents classifiés/documents sensibles non classifiés (supplément par page et langue cible)	20,00
Langue non UE (supplément par page et langue cible)	10,00
Mise en ligne de documents (supplément par langue cible dans le cas de fichiers multiples ou par demande pour un seul fichier)	10,00

B. RECETTES

Les recettes totales prévues pour 2022 s'élèvent à 45,3 millions d'EUR, dont 44,1 millions d'EUR concernent les titres 1 à 4. Les prévisions de recettes sont ventilées comme suit:

Titre	Recettes (EUR)
1. Agences et organes	43 393 100
3. Coopération interinstitutionnelle (institutions européennes)	634 300
4. Autres recettes	102 400
5. Excédent reporté de l'exercice précédent et virements à partir de réserves des exercices précédents	1 193 600

Les prévisions de recettes du Centre se basent principalement sur les estimations communiquées par ses clients, compte tenu de l'incidence éventuelle des économies par client calculées par le Centre. Il convient dès lors de souligner que les recettes estimées sont susceptibles de modification, en fonction des besoins réels des clients et de leurs budgets respectifs. Sur la base des prévisions des clients, les recettes estimées pour 2022 au titre 1 s'élèvent à 43,4 millions d'EUR, contre 44,2 millions d'EUR dans le budget 2021 (-1,9 %). Les recettes prévisionnelles pour 2022 sont supérieures de 0,5 million d'EUR (1 %) aux recettes effectivement perçues des clients en 2020, d'un montant de 42,9 millions d'EUR.

Le principal client du Centre, l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO), a prévu une baisse de 2,8 millions EUR (-25,6 %) des recettes provenant des traductions de marques de l'UE en 2022 (poste 1006) par rapport au budget 2021. Les recettes prévisionnelles pour 2022 sont inférieures de 3,9 millions d'EUR (-32 %) aux recettes effectivement perçues pour la traduction de marques de l'UE en 2020. En outre, les prévisions de recettes de l'EUIPO pour d'autres services ont baissé de 5 %, passant de 4,2 millions d'EUR dans le budget 2021 à 4,0 millions d'EUR en 2022 (poste 1005); ce chiffre est supérieur de 1,1 % (44 549 EUR) aux recettes perçues pour d'autres services en 2020. Les prévisions globales les concernant pour 2022 sont inférieures de 23,9 % (3,9 millions d'EUR) aux recettes totales perçues de l'EUIPO en 2020.

Par ailleurs, on peut relever les changements importants suivants par rapport au budget 2021: diminution de 65,9 % (-532 700 EUR) des prévisions de l'AFE (Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer) et diminution de 41,1 % (-446 900 EUR) de celles de l'ABE (Autorité bancaire européenne). Par rapport au budget 2021, le CEPOL (Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs) a augmenté ses prévisions de 258,8 % (48 400 EUR), l'ERCEA (Agence exécutive du Conseil européen de la recherche) de 377,4 % (55 100 EUR), la REA (Agence exécutive pour la recherche) de 61,8 % (746 700 EUR), l'ACER (Agence de l'Union européenne pour la coopération des régulateurs de l'énergie) de 39 % (187 600 EUR), l'eu-LISA (Agence de l'Union européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice) de 51,5 % (377 900 EUR) et le CEPD (Contrôleur européen de la protection des données) de 38 % (472 300 EUR). De plus, le Parquet européen, nouveau client du Centre, prévoit un montant de 1,1 million d'EUR dans le budget 2022. La section D («Activités») et la partie III («État des recettes et des dépenses - Détails») contiennent des informations plus détaillées sur les prévisions des clients et les volumes de traduction.

Les recettes du titre 3 correspondent aux recettes que le Centre perçoit en sa qualité de gestionnaire de la base de données IATE (InterActive Terminology for Europe). Les dépenses exposées par le Centre pour IATE figurent au chapitre 31 «Dépenses».

Figure 1. Recettes ventilées par titre et par année: 2020-2022 (titres 1, 3 et 4)

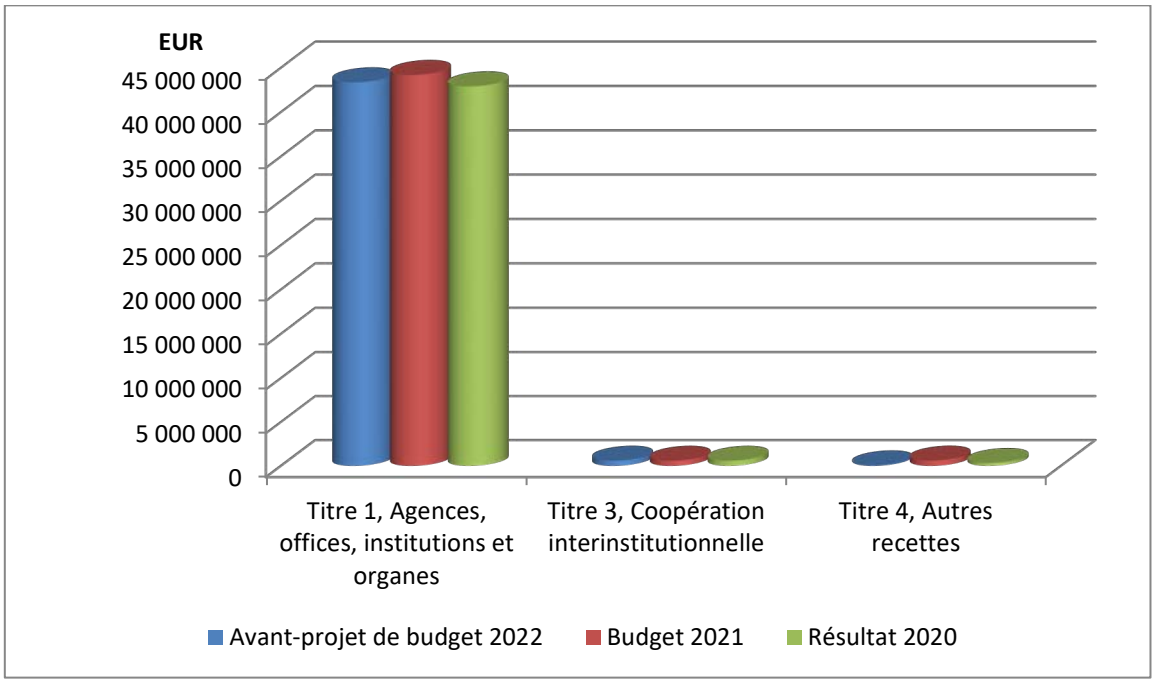

Outre les recettes provenant de ses clients et de la coopération interinstitutionnelle, le Centre prévoit des recettes supplémentaires au titre 4, comprenant principalement les intérêts bancaires, et les recettes provenant de l'hébergement des services de centres de données pour l'AFE (Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer). Les prévisions pour ces recettes en 2022 s'élèvent à 102 400 EUR, un chiffre inférieur de 84,1 % à celui du budget 2021 et inférieur de 72,4 % à celui du résultat 2020.

Afin d'équilibrer l'avant-projet de budget 2022, le Centre a viré 1 196 600 EUR de la «Réserve pour la stabilité des prix» vers les recettes, laissant ainsi un solde prévisionnel de 5 600 EUR dans la réserve à la fin de l'année 2022. Pour information, après report de l'excédent budgétaire de 2020 à 2021, le solde prévisionnel de la réserve pour la stabilité des prix est de 4 058 146 EUR.

C. DÉPENSES

Les dépenses prévisionnelles du Centre pour 2022 s'élèvent à 45,3 millions d'EUR. Dans les titres 1 à 3, le budget 2022 est inférieur (-3,2 %) au budget 2021; il est supérieur de 7,6 % au résultat 2020. Cette augmentation de 2020 à 2022 est due aux adaptations des rémunérations prévues en 2021 et 2022, ainsi qu'à d'autres dépenses qui sont également sujettes à des indexations susceptibles d'entraîner des dépenses plus élevées en 2022. En outre, cette augmentation du titre 1 est en partie compensée par les diminutions significatives des titres 2 et 3 résultant de la nouvelle négociation relative à la réduction de la surface du bâtiment et à la réduction du volume d'externalisation à des prestataires externes de services linguistiques. Les prévisions de dépenses sont ventilées comme suit:

Titre	Dépenses (EUR)
1. Personnel	27 840 200
2. Immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement	7 500 000
3.Dépenses opérationnelles	9 983 200
10.Réserves	p.m.

Le Centre a adopté plusieurs mesures visant à réduire ses dépenses budgétaires afin de faire face à l'augmentation globale des frais de personnel, d'autres coûts indexés et des coûts informatiques. La principale action a été de réduire de manière significative les crédits de dépenses dans la majorité des postes budgétaires afin de ne couvrir que ce qui devrait être nécessaire. Cela signifie que le Centre a réduit sa marge à un minimum entre les principales lignes budgétaires, réduisant ainsi sérieusement sa flexibilité. Les mesures ont été choisies afin que l'incidence envisagée sur les clients soit minimale. La figure ci-dessous présente un aperçu des dépenses par titre, y compris une comparaison avec le budget 2021 et le résultat 2020.

Figure 2. **Dépenses** ventilées par titre et par année: 2020-2022 (titres 1, 2, 3 et 10)*

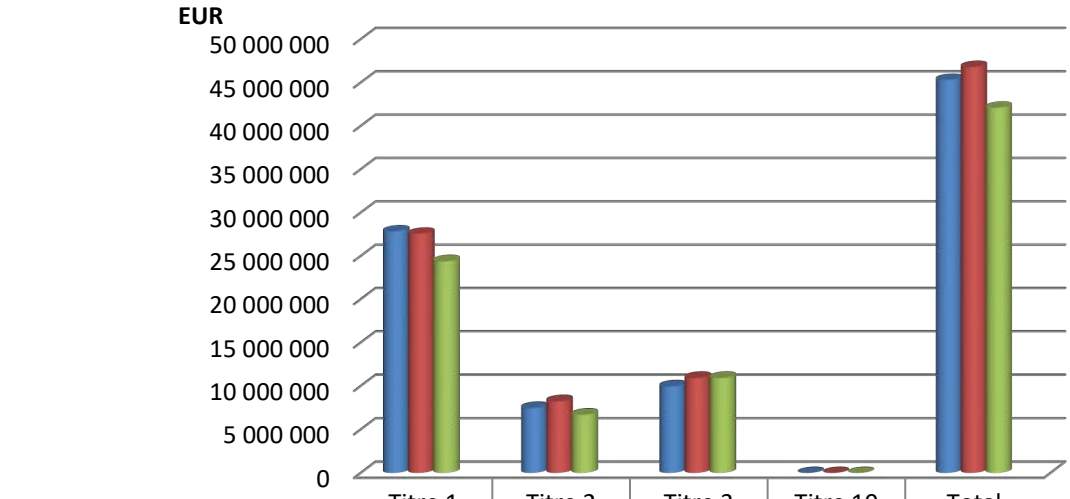

	Titre 1 (EUR)	Titre 2 (EUR)	Titre 3 (EUR)	Titre 10 (EUR)	Total (EUR)
Avant-projet de budget 2022	27 840 200	7 500 000	9 983 200	p.m.	45 323 400
Budget 2021	27 571 500	8 279 600	10 958 200	p.m.	46 809 300
Résultat 2020	24 430 429	6 725 501	10 961 389	0	42 117 319
% de variation 2021-2022	1.0%	-9.4%	-8.9%	0.0%	-3.2%

* Titre 1: «Personnel»; titre 2: «Immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement»; titre 3: «Dépenses opérationnelles»; et titre 10: «Réserves». Le budget du titre 10 en 2021 et 2022 est indiqué pour mémoire (p.m.) et la mention «0» apparaît pour 2020.

Titre 1: PERSONNEL

Le budget du titre 1 atteint 27,8 millions d'EUR en 2022; il est donc supérieur de 1 % à celui du budget 2021, soit une hausse de 268 700 EUR. Le budget du Centre anticipe d'éventuelles adaptations annuelles des rémunérations, estimées à 0,8 % par an, ainsi que des avancements d'échelon bisannuels et des promotions. Le budget est basé sur un tableau des effectifs de 196 postes, tel qu'il a été approuvé par l'autorité budgétaire pour 2021. Par ailleurs, le budget tient compte de facteurs tels que le taux de rotation et les formules de travail du personnel. Le tout entraîne une augmentation de 0,4 % (soit 86 000 EUR) de l'article 110 «Personnel en activité», alors même que le budget consacré aux agents contractuels (poste 1115) a été augmenté de 0,7 % (12 100 EUR) pour 2022 par rapport au budget 2021.

Titre 2: IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT

Le budget du titre 2, «Immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement», s'élève à 7,5 millions d'EUR en 2022. Il a diminué de 9,4 % par rapport à celui du budget 2021. Cette baisse est principalement due aux négociations récemment entamées concernant la réduction de la surface au sol du bâtiment et au projet d'accroître le recours au télétravail.

Il convient de souligner que les dépenses du titre 2 comprennent les dépenses liées à l'hébergement d'un centre de données pour l'AFE («Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer»). Conformément au principe d'universalité, les recettes provenant de l'AFE sont inscrites en tant que recettes plutôt que comme une compensation des dépenses.

Title 3: DÉPENSES OPÉRATIONNELLES

Le budget du titre 3, «Dépenses opérationnelles», couvre l'externalisation des services de traduction, les services techniques liés aux services linguistiques, la coopération interinstitutionnelle et le programme eCdT. Il s'élève à 10 millions d'EUR en 2022 et a diminué de 8,9 % par rapport au budget 2021. Il est inférieur de 1 million d'EUR à celui du résultat 2020.

Le budget consacré aux services de traduction externe constitue la partie principale du budget du titre, à savoir 92,7 % en 2022. Le coût réel de ces services dépend d'un certain nombre de facteurs, tels que les modifications dans le classement des fournisseurs relevant des contrats-cadres existants, ainsi que les prix convenus en vertu de futurs contrats-cadres, lesquels dépendent également de l'évolution économique dans les États membres. Le budget pour 2022 est de 9,3 millions d'EUR, ce qui est conforme aux volumes prévisionnels ainsi qu'à l'attente du Centre selon laquelle les investissements dans les technologies de traduction auront un impact positif sur les dépenses liées aux services de traduction externe. À l'évidence, les dépenses réelles dépendront fortement de la demande réelle des clients du Centre et de l'impact réel des technologies de traduction.

Le chapitre 31 comprend les dépenses du Centre relatives à la gestion de la base de données IATE, ainsi que la contribution du Centre à d'autres outils interinstitutionnels gérés par la Commission. Les coûts de ces outils sont régis par des accords de financement annuels conclus entre les parties agissant dans le cadre du comité exécutif du Comité interinstitutionnel de la traduction et de l'interprétation (CITI).

D. ACTIVITÉS

Les activités du Centre sont réparties en trois domaines d'activités dans le budget 2022, tel que cela figure dans le document de programmation 2022-2024 du Centre: 1) activités opérationnelles de base; 2) activités de support; et 3) activités de gestion et de contrôle.

Les ressources humaines et financières pour 2022 sont allouées à ces trois domaines d'activité, comme l'illustre le tableau ci-après. Les ressources financières comprises dans les titres 1, 2 et 3 sont allouées soit directement, soit indirectement aux différents services du Centre. Les coûts indirects sont affectés à nos activités, et par conséquent à nos services, par le biais des mécanismes de la méthodologie de l'établissement du budget par activité (ABE). Les détails figurent dans le projet de document de programmation 2022-2024 du Centre (réf: CT/CA-002/2021).

	% de ressources humaines (personnel)	% de ressources financières	Ressources financières
Activités opérationnelles de base	64,3 %	74,6 %	33 794 868
Traduction	*25,2 %*	*21,6 %*	*9 778 759*
Révision	*0,0 %*	*0,0 %*	*0*
Modification	*1,4 %*	*1,2 %*	*536 643*
Contrôle rédactionnel	*0,1 %*	*0,0 %*	*22 139*
Sous-titrage	*0,0 %*	*0,0 %*	*1 747*
Recherche terminologique	*0,3 %*	*0,2 %*	*98 273*
Validation interne	*25,0 %*	*21,4 %*	*9 720 896*
Gestion des demandes des clients	*1,9 %*	*1,4 %*	*617 188*
Prétraitement technique et préformatage (TECH+CAT)	*2,3 %*	*1,6 %*	*732 014*
Gestion de l'externalisation	*1,6 %*	*1,1 %*	*516 716*
Prétraitement linguistique — Documents de référence (recherche documentaire) RÉF	*0,3 %*	*0,2 %*	*100 473*
Post-traitement (CAT+TECH)	*1,3 %*	*0,9 %*	*416 243*
Gestion des mémoires de traduction et de la traduction automatique	*1,8 %*	*1,2 %*	*559 775*
Terminologie	0,7 %	*0,5 %*	*229 651*
Flux de travail lié aux MUE	1,5 %	*1,0 %*	*473 656*
Reclassement	0,6 %	*0,4 %*	*193 768*
IATE	0,4 %	*1,2 %*	*545 422*
Services de traduction externe		*20,4 %*	*9 250 000*
Activités de support	24,3 %	18,8 %	8 538 924
Activités de gestion et de contrôle	11,4 %	6,6 %	2 989 608
Crédits du titre 10: «Réserves» non allouées à une activité	0 %	0 %	0
Total	100 %	100 %	45 323 400

Description de la sous-activité

Activités	Description
Traduction	Traduction de documents et de MUE. Dans cette activité, seul le coût de la traduction interne est pris en compte, la traduction étant effectuée en interne.
Révision	Les traducteurs internes sont chargés de l'exécution de cette activité, qui consiste à comparer la version traduite avec le document original.
Modification	Modifier les documents traduits sur la base des commentaires reçus. Cette activité est exécutée par les traducteurs internes.
Contrôle rédactionnel	Le contrôle rédactionnel consiste à réviser la version traduite d'un document.
Sous-titrage	Cette activité repose sur le sous-titrage de matériel vidéo.
Recherche terminologique	Cette activité technique est gérée par des équipes de traduction.
Validation interne	Évaluer les traductions effectuées par des prestataires de services externes.
Gestion des demandes des clients	Analyser les commandes des clients et déterminer les caractéristiques du produit (format, domaine, etc.).
Prétraitement technique et pré-formatage (TECH + CAT)	Recevoir une demande de traduction et charger la traduction dans les mémoires de traduction et dans le système de traduction automatique en vue de traductions ultérieures. Il s'agit d'une étape technique consistant à charger chaque document. Elle permet de croiser le document avec les mémoires de traduction existantes et ainsi de calculer l'éventuelle ristourne pour les clients en fonction des correspondances trouvées.
Gestion de l'externalisation	Sélection des traducteurs indépendants et établissement et gestion de leurs contrats.
Prétraitement linguistique — Documents de référence (recherche documentaire)	Traitement des documents avant leur chargement dans les mémoires de traduction.
Post-traitement (CAT + TECH)	Formater les documents et résoudre tout problème technique.
Gestion des mémoires de traduction et de la traduction automatique	Organiser et mettre à jour le contenu des mémoires de traduction et du corpus de traduction automatique.
Terminologie	Analyse des commandes des clients et organisation du travail de recherche terminologique.
Flux de travail lié aux marques de l'UE	Analyse des commandes des clients et organisation de la traduction des marques de l'UE.
Reclassement	Adaptation de la liste des traducteurs indépendants sur la base de l'évaluation de la qualité de leur travail.
IATE	Gestion de la base de données IATE
Services de traduction externe (***)	Dépenses relatives aux services linguistiques fournis par les prestataires de services externes.

Le tableau ci-dessous expose les prévisions relatives au nombre total de pages, de termes et aux recettes pour 2022, par rapport au budget 2021. Il présente les prévisions fournies par les clients pour 2022, compte tenu de l'incidence possible des économies résultant de la structure tarifaire applicable à la traduction de documents par client, calculées par le Centre. La partie III («État des recettes et des dépenses - Détails») contient des informations plus détaillées sur les prévisions des clients et les volumes de traduction.

	Avant-projet de budget 2022	Budget 2021	Comparaison
Nombre total de pages prévues relatives aux MUE	197 221	284 686	-30,7 %
Nombre total de pages de documents prévues	343 756	322 443	6,6 %
Nombre total de pages prévues	*540 977*	*607 129*	*-10,9 %*
Nombre total de listes de termes prévues	60 338	60 540	-0,3 %
Total des recettes prévues au titre des travaux de traduction, de terminologie et des listes de termes	43 393 100	44 228 100	-1,9 %

II. ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES – RÉCAPITULATIF

Titre	Rubrique	Avant-projet de budget 2022	Budget 2021	Résultat 2020
	RECETTES			
1	PAIEMENTS DES AGENCES, OFFICES, INSTITUTIONS ET ORGANES	43 393 100	44 228 100	42 949 640
2	SUBVENTION DE LA COMMISSION	p.m.	p.m.	0
3	COOPÉRATION INTERINSTITUTIONNELLE	634 300	629 900	628 653
4	AUTRES RECETTES	102 400	642 150	371 022
5	EXCÉDENT REPORTÉ DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT ET VIREMENTS À PARTIR DE RÉSERVES DES EXERCICES PRÉCÉDENTS	1 193 600	1 309 150	
	Réserve pour la stabilité des prix	1 193 600	1 241 650	
	Réserve pour investissements exceptionnels	p.m.	67 500	
6	REMBOURSEMENTS	p.m.	p.m.	0
	TOTAL	45 323 400	46 809 300	43 949 315
	DÉPENSES			
1	PERSONNEL	27 840 200	27 571 500	24 430 429
2	IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT	7 500 000	8 279 600	6 725 501
3	DÉPENSES OPÉRATIONNELLES	9 983 200	10 958 200	10 961 389
10	RÉSERVES	p.m.	p.m.	0
	TOTAL	45 323 400	46 809 300	42 117 319

III. ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES 2022 - DÉTAILS

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de **budget 2022**	**Budget 2021**	**Résultat 2020**	Remarques
	RECETTES				
1000	Agence européenne pour l'environnement (AEE)	192 700	193 300	313 654	1 969 pages
1001	Fondation européenne pour la formation (ETF)	62 400	62 400	163 781	650 pages
1002	Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA)	384 100	384 100	157 692	4 002 pages
1003	Agence européenne des médicaments (EMA)	3 165 500	2 973 900	3 164 899	Documents: 30 680 pages; listes de termes: 242 termes
1004	Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)	639 000	647 100	1 099 785	6 503 pages
1005	Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)	3 985 600	4 194 900	3 941 051	Documents: 36 627 pages; listes de termes: 52 000 termes; dessins ou modèles communautaires: 8 000 termes
1006	Marques de l'EUIPO	8 268 600	11 116 400	12 168 538	197 221 pages
1007	Office communautaire des variétés végétales (OCVV)	38 700	38 700	76 607	403 pages
1008	Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs (Europol)	50 700	50 700	92 440	528 pages
1009	Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound)	480 000	486 100	430 601	5 000 pages
100	Article 100	17 267 300	20 147 600	21 609 047	
1010	Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop)	119 100	110 900	167 242	1 097 pages
1012	Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)	1 327 200	1 299 400	1 120 862	13 565 pages
1014	Banque européenne d'investissement (BEI)	p.m.	p.m.	8 827	
1015	Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)	225 700	225 700	240 078	2 351 pages
1016	Agence de l'Union européenne pour la coopération judiciaire en matière pénale (Eurojust)	1 312 200	1 223 600	486 604	11 856 pages
1017	Agence européenne pour la sécurité maritime (AESM)	72 000	71 300	253 194	751 pages

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de **budget 2022**	**Budget 2021**	**Résultat 2020**	Remarques
1018	Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA)	32 300	32 300	2 585	336 pages
1019	Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer (AFE)	275 700	808 400	294 430	2 827 pages
101	Article 101	3 364 200	3 771 600	2 573 821	
1020	Agence de l'Union européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA)	81 400	71 000	96 920	840 pages
1021	Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC)	308 700	271 200	584 490	3 052 pages
1022	Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex)	2 536 400	2 511 300	1 306 275	26 421 pages
1023	Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» (EACEA)	764 700	747 400	343 307	6 927 pages
1024	Agence exécutive pour les petites et moyennes entreprises (EASME)	15 900	15 900	31 605	166 pages
1025	Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs (CEPOL)	67 100	18 700	13 907	648 pages
1026	Agence exécutive pour les consommateurs, la santé, l'agriculture et l'alimentation (Chafea)	673 300	672 300	1 209 365	7 014 pages
1027	Agence du GNSS européen (GSA)	30 300	22 100	17 275	312 pages
1028	Agence européenne de défense (AED)	4 700	4 700	47 314	49 pages
1029	Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	1 515 600	1 809 800	1 631 645	15 787 pages
102	Article 102	5 998 100	6 144 400	5 282 103	
1030	Agence européenne de contrôle des pêches (AECP)	147 000	204 500	430 069	1 506 pages
1031	Entreprise commune Fusion for Energy (F4E)	51 800	54 500	41 373	540 pages
1 032	Centre satellitaire de l'Union européenne (CSUE)	p.m.	p.m.	0	
1033	Agence exécutive pour l'innovation et les réseaux (INEA)	79 200	72 000	41 537	825 pages

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de **budget 2022**	**Budget 2021**	**Résultat 2020**	Remarques
1034	Institut européen d'innovation et de technologie (EIT)	14 500	54 700	8 578	150 pages
1035	Agence exécutive du Conseil européen de la recherche (ERCEA)	69 700	14 600	1 034	672 pages
1036	Agence exécutive pour la recherche (REA)	1 955 700	1 209 000	17 015	19 695 pages
1037	Entreprise commune Clean Sky 2 (EC Clean Sky 2)	4 200	4 200	1 860	30 pages
1038	Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)	48 000	65 700	191 813	541 pages
1039	Entreprise commune SESAR	15 300	19 900	6 978	159 pages
103	Article 103	2 385 400	1 699 100	740 256	
1042	Entreprise commune Initiative en matière de médicaments innovants 2 (EC IMI 2)	5 000	5 000	972	Documents: 48 pages; listes de termes: 96 termes
1043	Entreprise commune Piles à combustible et Hydrogène 2 (EC PCH 2)	2 400	2 200	0	23 pages
1045	Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO)	2 786 500	2 775 900	3 432 946	27 624 pages
1046	Agence de coopération des régulateurs de l'énergie (ACER)	669 100	481 500	248 703	7 340 pages
1047	Autorité européenne des marchés financiers (AEMF)	596 800	586 700	716 808	6 479 pages
1048	Autorité bancaire européenne (ABE)	639 300	1 086 200	810 436	6 594 pages
1049	Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (AEAPP)	123 900	122 700	164 617	1 265 pages
104	Article 104	4 823 000	5 060 200	5 374 482	
1050	Office de l'Organe des régulateurs européens des communications électroniques (Office de l'ORECE)	113 200	113 200	36 477	1 340 pages
1051	Agence européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (eu-LISA)	1 111 500	733 600	811 305	11 639 pages

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de **budget 2022**	**Budget 2021**	**Résultat 2020**	Remarques
1052	Entreprise commune Composants et systèmes électroniques pour un leadership européen (EC ECSEL)	4 700	4 700	1 081	48 pages
1053	Centre d'opération et d'analyse maritime de lutte contre le trafic de drogue (MAOC-N)	p.m.	p.m.	0	
1054	Conseil de résolution unique (CRU)	1 647 600	1 497 800	1 054 655	17 162 pages
1055	Écoles européennes	63 600	62 900	43 405	662 pages
1056	Entreprise commune Bio-industries (EC BI)	p.m.	p.m.	0	
1057	Entreprise commune Shift2Rail (EC S2R)	p.m.	p.m.	22 229	
1058	Comité mixte des autorités européennes de surveillance (AES-CM)	p.m.	p.m.	0	
1059	Entreprise commune pour le calcul à haute performance européen (entreprise commune EuroHPC)	500	500	385	5 pages
105	Article 105	2 941 100	2 412 700	1 969 536	
1060	Autorité européenne du travail (ELA)	2 102 900	1 886 500	89 398	21 688 pages
1061	Parquet européen	1 111 400	—	—	Documents: 1 900 pages; Service de traduction personnalisé et dédié
106	Article 106	3 214 300	1 886 500	89 398	
1099	Recettes provenant de nouveaux clients	p.m.	182 400	0	
109	Article 109	p.m.	182 400	0	
10	VERSEMENTS DES AGENCES, OFFICES ET ORGANES	39 993 400	41 304 500	37 638 644	
1100	Commission européenne	1 190 700	1 190 100	3 463 373	Documents: 12 362 pages. Ce volume de documents inclut les volumes estimés pour la DG Justice et consommateurs, la DG Emploi, affaires sociales et inclusion et la DG GROW (direction générale du marché intérieur, de l'industrie, de l'entrepreneuriat et des PME).
1101	Parlement européen	p.m.	p.m.	349	

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de **budget 2022**	**Budget 2021**	**Résultat 2020**	Remarques
1102	Conseil de l'Union européenne	320 000	316 800	14 658	3 334 pages
1103	Cour des comptes européenne	12 700	13 300	22 506	124 pages
1104	Comité européen des régions	p.m.	p.m.	8 635	pages
1105	Comité économique et social européen	p.m.	p.m.	26 781	pages
1106	Cour de justice de l'Union européenne	p.m.	p.m.	3 678	
1107	Banque centrale européenne	57 600	58 800	58 057	600 pages
1108	Médiateur européen	103 800	102 000	264 589	1 081 pages
1109	Contrôleur européen de la protection des données (CEPD)	1 714 900	1 242 600	1 448 371	17 687 pages
110	Article 110	3 399 700	2 923 600	5 310 996	
11	VERSEMENTS DES INSTITUTIONS	3 399 700	2 923 600	5 310 996	
1	VERSEMENTS DES AGENCES, OFFICES, INSTITUTIONS ET ORGANES	**43 393 100**	**44 228 100**	**42 949 640**	**Article 10, paragraphe 2, point b), du règlement (CE) nº 2965/94 du Conseil, modifié en dernier lieu par le règlement (CE) nº 1645/2003 du Conseil.**
2000	Subvention de la Commission	p.m.	p.m.	0	
200	Subvention de la Commission	p.m.	p.m.	0	Article 10, paragraphe 2, point c), du règlement (CE) nº 2965/94 du Conseil, modifié en dernier lieu par le règlement (CE) nº 1645/2003 du Conseil.
20	SUBVENTION DE LA COMMISSION	p.m.	p.m.	0	
2	SUBVENTION DE LA COMMISSION	**p.m.**	**p.m.**	**0**	
3001	Participation au Comité interinstitutionnel de la traduction et de l'interprétation (CITI)	p.m.	p.m.	0	
3002	Gestion de projets interinstitutionnels	634 300	629 900	628 653	Ce poste couvre les recettes perçues au titre de la gestion de projets interinstitutionnels assurée par le Centre, notamment le projet IATE.
300	Coopération interinstitutionnelle	634 300	629 900	628 653	

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de **budget 2022**	**Budget 2021**	**Résultat 2020**	Remarques
30	COOPÉRATION INTERINSTITUTIONNELLE	634 300	629 900	628 653	
3	**COOPÉRATION INTERINSTITUTIONNELLE**	**634 300**	**629 900**	**628 653**	
4000	Intérêts bancaires	5 000	10 000	0	
400	Intérêts bancaires	5 000	10 000	0	Cet article couvre les intérêts que le Centre perçoit sur ses comptes bancaires.
4010	Remboursements divers	97 400	388 900	127 772	
401	Remboursements divers	97 400	388 900	127 772	Cet article couvre les remboursements divers, y compris les recettes tirées de la sous-location d'espaces de bureaux et de stationnement et l'hébergement d'un centre de données pour l'Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer.
4020	Contribution financière de l'État luxembourgeois	p.m.	243 250	243 250	Cette contribution financière a été accordée par l'État luxembourgeois à titre de contribution aux frais de location annuels du Centre.
402	Autres contributions	p.m.	243 250	243 250	
40	AUTRES RECETTES	102 400	642 150	371 022	
4	**AUTRES RECETTES**	**102 400**	**642 150**	**371 022**	
5000	Excédent reporté de l'exercice précédent	p.m.	p.m.	0	Excédent reporté de l'exercice précédent, conformément à l'article 17, paragraphe 1, du règlement financier du Centre du 22 septembre 2019.
500	Excédent reporté de l'exercice précédent	p.m.	p.m.	0	
5010	Virement de la «Réserve pour investissements exceptionnels»	p.m.	67 500	0	Le virement de la «Réserve pour investissements exceptionnels» correspond aux dépenses du chapitre 32, «Dépenses liées au programme eCdT».
5015	Virement de la «Réserve pour la stabilité des prix»	1 193 600	1 241 650	0	Le virement de la «Réserve pour la stabilité des prix» est nécessaire pour équilibrer le budget.
501	Virements à partir de réserves des exercices précédents	1 193 600	1 309 150	0	
50	EXCÉDENT REPORTÉ DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT ET VIREMENTS À PARTIR DE RÉSERVES DES EXERCICES PRÉCÉDENTS	1 193 600	1 309 150	0	

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de **budget 2022**	**Budget 2021**	**Résultat 2020**	Remarques
5	EXCÉDENT REPORTÉ DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT ET VIREMENTS À PARTIR DE RÉSERVES DES EXERCICES PRÉCÉDENTS	**1 193 600**	**1 309 150**	**0**	
6000	Remboursements aux clients	p.m.	p.m.	0	
600	Remboursements aux clients	p.m.	p.m.	0	
60	REMBOURSEMENTS AUX CLIENTS	p.m.	p.m.	0	
6	REMBOURSEMENTS	**p.m.**	**p.m.**	**0**	
	Total des recettes	**45 323 400**	**46 809 300**	**43 949 315**	
	DÉPENSES				
1100	Traitements de base	16 151 400	16 087 300	14 562 447	Statut des fonctionnaires et régime applicable aux autres agents de l'Union européenne, notamment ses articles 62 et 66. Ce crédit est destiné à couvrir les traitements de base des fonctionnaires et agents temporaires.
1101	Allocations familiales	1 537 100	1 529 100	1 260 468	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, notamment ses articles 62, 67 et 68, ainsi que la section I de son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir les allocations de foyer, les allocations pour enfants à charge et les allocations scolaires des fonctionnaires et agents temporaires.
1102	Indemnités de dépaysement et d'expatriation	2 549 300	2 535 500	2 387 920	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 62 et 69 ainsi que l'article 4 de son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir les indemnités de dépaysement et d'expatriation des fonctionnaires et agents temporaires.
1103	Indemnités de secrétariat	13 700	13 600	8 960	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment l'article 18, paragraphe 1, de son annexe XIII. Ce crédit est destiné à couvrir l'indemnité de secrétariat des fonctionnaires et agents temporaires de catégorie AST qui la percevaient le mois précédant le 1er mai 2004, affectés à un emploi de sténodactylographe ou dactylographe, télexiste, typiste, secrétaire de direction ou secrétaire principal.
110	Personnel en activité	20 251 500	20 165 500	18 219 795	
1113	Stagiaires	37 300	36 900	433	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses relatives aux stagiaires.

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de **budget 2022**	**Budget 2021**	**Résultat 2020**	Remarques
1115	Agents contractuels	1 631 600	1 619 500	1 104 934	Régime applicable aux autres agents de l'Union européenne, et notamment son article 3 *bis* et son titre IV.
111	Agents contractuels et stagiaires	1 668 900	1 656 400	1 105 367	Cet article s'intitulait précédemment «Agents auxiliaires et agents locaux».
1120	Perfectionnement professionnel du personnel	180 700	177 200	87 487	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment son article 24 *bis* .
112	Perfectionnement professionnel du personnel	180 700	177 200	87 487	
1130	Couverture des risques maladie	540 000	538 600	513 683	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment son article 72. Réglementation relative à la couverture des risques de maladie des fonctionnaires de l'Union européenne.
1131	Couverture du risque d'accident et de maladie professionnelle	79 400	79 600	57 786	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment son article 73 et l'article 15 de son annexe VIII. Ce crédit est destiné à couvrir la quote-part patronale de l'assurance contre les risques de maladie professionnelle et d'accident.
1132	Couverture du risque de chômage	134 200	134 300	129 256	Régime applicable aux autres agents de l'Union européenne, et notamment son article 28 *bis* . Ce crédit est destiné à couvrir le risque de chômage des agents temporaires.
1133	Constitution ou maintien de droits à pension	p.m.	p.m.	0	Régime applicable aux autres agents de l'Union européenne, et notamment son article 42. Ce crédit est destiné à couvrir les versements à effectuer par le Centre en faveur des fonctionnaires et agents temporaires afin de constituer ou de maintenir leurs droits à pension dans leur pays d'origine.
1134	Contribution au régime des pensions communautaires	3 313 500	3 306 400	3 133 287	Ce crédit est destiné à couvrir les versements à effectuer par le Centre en tant que contribution patronale au régime des pensions communautaires.
113	Cotisations patronales à la sécurité sociale	4 067 100	4 058 900	3 834 012	
1140	Allocations à la naissance et en cas de décès	1 400	1 400	0	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 70, 74 et 75. Ce crédit est destiné à couvrir: — l'allocation de naissance: crédits pour enfants d'agents dont le pays d'origine ne prévoit aucune allocation de ce type; — en cas de décès d'un fonctionnaire, la rémunération globale du défunt jusqu'à la fin du troisième mois suivant celui du décès et les frais de transport du corps jusqu'au lieu d'origine du défunt. En cas de décès, les crédits correspondants seront virés du poste 1100.

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de **budget 2022**	**Budget 2021**	**Résultat 2020**	Remarques
1141	Frais de voyage à l'occasion du congé annuel	242 600	238 700	220 576	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment l'article 8 de son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir le paiement forfaitaire des frais de voyage pour le fonctionnaire ou l'agent temporaire, pour son conjoint et pour les personnes à sa charge, du lieu d'affectation au lieu d'origine.
1143	Indemnités forfaitaires de fonction	p.m.	p.m.	0	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment l'article 14 de son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir l'indemnité forfaitaire de fonction pour le fonctionnaire et l'agent temporaire appelé à engager régulièrement des frais de représentation en fonction de la nature des tâches qui lui sont confiées.
114	Allocations et indemnités diverses	244 000	240 100	220 576	
1150	Heures supplémentaires	p.m.	p.m.	0	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment son article 56 et son annexe VI. Ce crédit est destiné à couvrir les indemnités forfaitaires et les rétributions aux taux horaires des heures supplémentaires effectuées par les fonctionnaires et les agents temporaires de la catégorie AST ainsi que par les agents locaux et qui n'ont pas pu être compensées, selon les modalités prévues, par du temps libre.
115	Heures supplémentaires				
1171	Interprètes externes et opérateurs de conférence	p.m.	p.m.	0	Rétribution des interprètes free-lance engagés par le Centre lors de conférences ponctuelles pour lesquelles la Commission n'est pas en mesure de fournir un service d'interprétation. La rétribution comporte, outre la rémunération, les cotisations à un régime de prévoyance décès et à une assurance maladie-accident-décès, le remboursement, pour les interprètes externes n'ayant pas leur domicile professionnel au lieu d'affectation, des frais de voyage ainsi que le paiement d'indemnités forfaitaires de voyage.
1175	Intérimaires	276 000	269 200	187 407	Ce crédit est destiné à couvrir le recours au personnel intérimaire.
117	Prestations d'appoint	276 000	269 200	187 407	
1180	Frais divers de recrutement du personnel	38 800	38 800	27 800	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 27 à 31, ainsi que son article 33. Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses occasionnées par les procédures de recrutement.
1181	Frais de voyage	11 600	11 600	3 522	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 20 et 71 et l'article 7 de son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir les frais de voyage dus aux fonctionnaires et aux agents temporaires (membres de la famille compris) à l'occasion de leur entrée en fonctions au Centre ou de leur départ.

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de **budget 2022**	**Budget 2021**	**Résultat 2020**	Remarques
1182	Indemnités d'installation, de réinstallation et de mutation	54 000	38 300	56 137	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment les articles 5 et 6 de son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir les indemnités d'installation dues aux fonctionnaires et aux agents temporaires contraints de changer de résidence après leur entrée en fonctions ainsi que lors de la cessation définitive des fonctions suivie d'une réinstallation dans une autre localité.
1183	Frais de déménagement	23 800	20 400	22 000	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 20 et 71, et l'article 9 de son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir les frais de déménagement dus aux fonctionnaires et aux agents temporaires contraints de changer de résidence après leur entrée en fonctions ou lors de leur affectation à un nouveau lieu de service ainsi que lors de la cessation définitive de leurs fonctions, suivie d'une réinstallation dans une autre localité.
1184	Indemnités journalières temporaires	82 300	53 100	57 600	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 20 et 71 et l'article 10 de son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir les indemnités journalières dues aux fonctionnaires et aux agents temporaires en mesure de justifier la nécessité d'un changement de résidence après leur entrée en fonctions (y compris en cas de mutation).
118	Frais divers de recrutement et de mutation du personnel	210 500	162 200	167 059	
1190	Coefficients correcteurs	1 500	1 500	0	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 64 et 65. Ce crédit est destiné à couvrir les incidences des coefficients correcteurs applicables à la rémunération des fonctionnaires et des agents temporaires, ainsi qu'aux heures supplémentaires.
119	Coefficients correcteurs et adaptations des rémunérations	1 500	1 500	0	
11	PERSONNEL EN ACTIVITÉ	26 900 200	26 731 000	23 821 703	
1300	Frais de missions, de déplacement et autres dépenses accessoires	74 900	72 100	3 441	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de transport, les paiements des indemnités journalières de mission ainsi que les frais accessoires ou exceptionnels exposés pour l'exécution d'une mission par le personnel statutaire dans l'intérêt du Centre, selon les dispositions du statut des fonctionnaires de l'Union européenne.
130	Missions et déplacements	74 900	72 100	3 441	
1310	Frais de mission liés aux formations	27 500	26 400	4 705	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de mission exposés lors de formations se déroulant en dehors du Luxembourg.
131	Missions et déplacements liés aux formations	27 500	26 400	4 705	

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de **budget 2022**	**Budget 2021**	**Résultat 2020**	Remarques
13	MISSIONS ET DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS	102 400	98 500	8 146	
1400	Restaurants et cantines	2 900	2 900	2 500	
140	Infrastructure à caractère socio-médical	2 900	2 900	2 500	
1410	Service médical	54 900	52 000	48 400	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment son article 59 et l'article 8 de son annexe II.
141	Service médical	54 900	52 000	48 400	
1420	Autres dépenses	674 300	584 000	493 100	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses liées à la participation au comité des activités sociales, aux crèches et aux établissements d'enseignement. Ce crédit repose sur la prévision de l'Office «Infrastructures et logistique» (OIL) de la Commission.
1421	Relations sociales	14 000	14 000	0	Ce crédit est destiné à encourager et à financer toute initiative destinée à promouvoir les relations sociales entre les agents des diverses nationalités, d'autres aides et subventions en faveur du personnel, ainsi que les frais occasionnés par l'organisation de réceptions en l'honneur de membres du personnel.
142	Autres dépenses	688 300	598 000	493 100	
14	INFRASTRUCTURE À CARACTÈRE SOCIO-MÉDICAL	746 100	652 900	544 000	
1520	Mobilité du personnel	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses relatives au détachement ou à l'affectation temporaire des fonctionnaires et des agents temporaires du Centre dans des organes nationaux ou internationaux.
1521	Fonctionnaires du Centre affectés temporairement dans les administrations nationales, dans les organisations internationales ou dans les institutions ou entreprises publiques.	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses relatives au détachement ou à l'affectation temporaire des fonctionnaires et des agents temporaires du Centre dans des organes nationaux ou internationaux.
152	Mobilité	p.m.	p.m.	0	
15	MOBILITÉ	p.m.	p.m.	0	
1600	Secours extraordinaires	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir des aides en espèces qui peuvent être accordées à un fonctionnaire, à un ancien fonctionnaire ou à des ayants droit d'un fonctionnaire décédé, se trouvant dans une situation difficile.
160	Service social	p.m.	p.m.	0	

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de **budget 2022**	**Budget 2021**	**Résultat 2020**	Remarques
1620	Autres dépenses	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les aides familiales, les dépenses d'accueil de nouveaux membres du personnel, l'assistance juridique, les subventions aux scouts et guides, la subvention au secrétariat de l'association des parents d'élèves.
162	Autres dépenses	p.m.	p.m.	0	
1630	Centre de la petite enfance	87 500	85 100	56 579	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses liées aux crèches et aux établissements d'enseignement. Ce crédit repose sur la prévision du Parlement européen.
163	Centre de la petite enfance	87 500	85 100	56 579	
1640	Aide complémentaire aux handicapés	1 500	1 500	0	Ce crédit doit permettre de rembourser aux agents handicapés en activité, à leurs conjoints et à leurs enfants à charge handicapés, après épuisement des droits éventuellement consentis au niveau national, les dépenses de nature autre que médicale, reconnues nécessaires, résultant du handicap et dûment justifiées.
164	Aide complémentaire aux personnes handicapées	1 500	1 500	0	
16	SERVICES SOCIAUX	89 000	86 600	56 579	
1700	Frais de réception et de représentation	2 500	2 500	0	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de réception et de représentation ainsi que les manifestations d'intérêts divers.
170	Réception et représentation	2 500	2 500	0	
17	RÉCEPTIONS ET REPRÉSENTATION	2 500	2 500	0	
1900	Pensions et allocations de départ	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les pensions et allocations de départ.
190	Pensions	p.m.	p.m.	0	
19	PENSIONS	p.m.	p.m.	0	
1	PERSONNEL	**27 840 200**	**27 571 500**	**24 430 429**	
2000	Location d'immeubles et frais accessoires	1 836 500	2 333 300	2 382 940	Ce crédit est destiné à couvrir le paiement des loyers relatifs aux immeubles ou parties d'immeubles et places de stationnement occupés par le Centre.
200	Investissement immobilier, location d'immeubles et frais accessoires	1 836 500	2 333 300	2 382 940	
2010	Assurance	16 100	11 100	8 706	Ce crédit est destiné à couvrir les primes de polices d'assurance afférentes aux immeubles ou parties d'immeubles occupés par le Centre.

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de **budget 2022**	**Budget 2021**	**Résultat 2020**	Remarques
201	Assurance	16 100	11 100	8 706	
2020	Eau, gaz, électricité et chauffage	211 700	208 700	246 715	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses courantes.
202	Eau, gaz, électricité et chauffage	211 700	208 700	246 715	
2030	Nettoyage et entretien	201 000	225 500	242 646	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de nettoyage (nettoyages périodiques, achats de produits d'entretien, de lavage, de blanchissage, de nettoyage à sec, etc.), les coûts d'entretien des équipements et des installations techniques (ascenseurs, chauffage central et installations de climatisation, etc.) et ceux nécessaires à l'évacuation des déchets.
203	Nettoyage et entretien	201 000	225 500	242 646	
2040	Aménagement des locaux	16 000	16 000	3 000	Ce crédit est destiné à couvrir l'exécution de travaux d'aménagement et de réparation dans l'immeuble.
204	Aménagement des locaux	16 000	16 000	3 000	
2050	Sécurité et surveillance des immeubles	218 400	223 400	167 142	Ce crédit est destiné à couvrir diverses dépenses relatives à la sécurité des immeubles, notamment les contrats de surveillance des bâtiments, la location et la recharge des extincteurs, l'achat et l'entretien du matériel de lutte contre les incendies, le renouvellement de l'équipement des fonctionnaires pompiers volontaires, et les frais de contrôles légaux.
205	Sécurité et surveillance des immeubles	218 400	223 400	167 142	
2060	Acquisition de biens immobiliers	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir l'achat éventuel d'un bâtiment afin d'y établir le siège du Centre.
206	Acquisition de biens immobiliers	p.m.	p.m.	0	
2080	Dépenses préliminaires à l'acquisition ou à la construction d'immeubles	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'expertises dans le domaine des biens immobiliers.
208	Dépenses préliminaires à l'acquisition ou à la construction d'immeubles	p.m.	p.m.	0	
2090	Autres dépenses	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir d'autres dépenses courantes non spécialement prévues, par exemple, les dépenses administratives autres que celles liées à la consommation (en eau, gaz et électricité), à l'entretien, aux taxes communales et aux frais accessoires.
209	Autres dépenses	p.m.	p.m.	0	

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de **budget 2022**	**Budget 2021**	**Résultat 2020**	Remarques
20	INVESTISSEMENT IMMOBILIER, LOCATION D'IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES	2 499 700	3 018 000	3 051 148	
2100	Achat, installation, mise en service et maintenance du matériel et des logiciels	2 185 500	2 557 500	1 669 313	Ce crédit est destiné à couvrir l'achat ou la location de matériel informatique, le développement de logiciels, la maintenance des logiciels ou progiciels et divers consommables du domaine informatique, etc. Les équipements de télécommunications, les machines à photocopier et les imprimantes sont également inscrits à ce poste.
210	Informatique	2 185 500	2 557 500	1 669 313	
2120	Prestations externes pour l'exploitation, l'installation, le développement et la maintenance des logiciels et des systèmes	2 067 300	1 971 100	1 454 837	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses de personnel externe d'exploitation (opérateurs, gestionnaires, ingénieurs système, etc.).
212	Services informatiques	2 067 300	1 971 100	1 454 837	
21	INFORMATIQUE	4 252 800	4 528 600	3 124 150	
2204	Matériel bureautique	5 000	5 000	3 000	Ce crédit est destiné à couvrir l'achat, la location, l'entretien et la réparation de matériel bureautique et d'installations techniques, à l'exclusion du matériel tel qu'imprimantes et photocopieuses.
220	Installations techniques et matériel bureautique	5 000	5 000	3 000	
2210	Premier équipement	10 000	10 000	4 136	Ce crédit est destiné à couvrir l'achat, le remplacement, l'entretien, l'utilisation et la réparation de mobilier.
221	Mobilier	10 000	10 000	4 136	
2230	Acquisition de nouveaux véhicules	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir l'achat d'un véhicule de service pour les besoins du Centre.
2232	Location de véhicules	7 700	7 700	9 496	Ce crédit est destiné à couvrir la location sous forme de contrat à long terme de véhicules de service ainsi que les dépenses occasionnelles de location de véhicules pour répondre à certains besoins fortuits.
2233	Entretien, utilisation et réparation du matériel de transport	1 400	700	2 200	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de fonctionnement et d'entretien des moyens de transport ainsi que ceux relatifs à l'utilisation des transports en commun.
223	Parc automobile	9 100	8 400	11 696	
2250	Dépenses de documentation et de bibliothèque	20 000	24 000	20 315	Ce crédit est destiné à couvrir l'achat de fonds de bibliothèque, d'abonnements à des journaux et à des périodiques, à des services en ligne, tels que des dictionnaires, ainsi que d'autres dépenses de documentation et de bibliothèque.

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de **budget 2022**	**Budget 2021**	**Résultat 2020**	Remarques
2255	Outils de documentation, de traduction et multilingues	7 000	15 000	0	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses liées aux outils de documentation, de traduction et multilingues, comme l'acquisition, la consolidation et l'extension des contenus de bases de données linguistiques et terminologiques, de mémoires de traduction et de dictionnaires de traduction automatique.
225	Dépenses de documentation et de bibliothèque	27 000	39 000	20 315	
22	BIENS MEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES	51 100	62 400	39 148	
2300	Papeterie et fournitures de bureau	16 000	16 000	23 804	Ce crédit est destiné à couvrir l'achat de papier et de fournitures de bureau.
230	Papeterie et fournitures de bureau	16 000	16 000	23 804	
2320	Frais bancaires	3 000	2 500	1 400	Ce crédit est destiné à couvrir les frais bancaires et les frais de connexion au réseau de télécommunications interbancaires.
2321	Pertes de change	p.m.	p.m.	0	Ce poste est destiné à couvrir les pertes de change encourues par le Centre dans le cadre de la gestion de son budget, pour autant que celles-ci ne puissent être compensées par des bénéfices de change.
232	Dépenses financières	3 000	2 500	1 400	
2330	Frais juridiques	20 000	20 000	10 000	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses résultant de précontentieux et du recours à l'assistance d'avocats ou d'autres experts.
233	Frais juridiques	20 000	20 000	10 000	
2340	Dommages-intérêts	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses à prendre en charge par le Centre au titre de dommages et intérêts ainsi que celles résultant de la mise en jeu de sa responsabilité civile.
234	Dommages-intérêts	p.m.	p.m.	0	
2350	Assurances diverses	11 200	10 600	9 097	Ce crédit est destiné à couvrir les assurances globales, responsabilité civile, vol, responsabilité pécuniaire des comptables et régisseurs d'avances.
2352	Frais divers de réunions internes	2 500	2 500	326	Ce crédit est destiné à couvrir les frais liés à l'organisation de réunions internes.
2353	Déménagement des services	3 000	3 000	3 000	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de déménagement, tant au sein du bâtiment que vers un nouveau bâtiment.
2359	Autres dépenses	3 100	3 100	0	Ce crédit est destiné à couvrir d'autres dépenses de fonctionnement non spécialement prévues.

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de **budget 2022**	**Budget 2021**	**Résultat 2020**	Remarques
235	Autres dépenses de fonctionnement	19 800	19 200	12 422	
2360	Services d'audit et d'évaluation externes	15 000	10 000	15 099	Ce crédit est destiné à couvrir les frais liés aux services d'audit et d'évaluation externes.
236	Services d'audit et d'évaluation externes	15 000	10 000	15 099	
2390	Prestations de traduction effectuées par la Commission	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir des travaux de traduction, dactylographie comprise, effectués par la Commission pour le compte du Centre.
2391	Interprétation	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir des prestations d'interprétation qui seront facturées au Centre, en particulier par les institutions de l'UE.
2392	Services d'assistance administrative de la Commission	135 400	131 700	129 000	Ce crédit est destiné à couvrir les services d'assistance administrative fournis par la Commission au Centre.
2393	Publications	10 000	10 000	5 344	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de publication du budget, du rapport d'activité, et d'autres actions de communication du Centre.
2394	Diffusion	10 000	10 000	19 920	Ce crédit est destiné à couvrir toutes les dépenses relatives à l'activité «Diffusion», notamment les frais de promotion et de marketing (catalogues, brochures, publicités, études de marché, etc.) ainsi que les frais liés à l'information et l'assistance du public et des clients.
2395	Autres services fournis par des institutions et des agences	12 000	12 000	11 000	Ce crédit est destiné à couvrir les services fournis au Centre par les institutions et agences de l'UE, tels que les services fournis dans le cadre de la coordination inter-agences.
239	Prestations entre institutions	167 400	163 700	165 264	
23	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF COURANT	241 200	231 400	227 989	
2400	Affranchissement de correspondance et frais de port	19 200	19 200	18 936	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses d'affranchissement et de port, y compris l'envoi de colis postaux.
240	Affranchissement de correspondance	19 200	19 200	18 936	
2410	Téléphone, télégraphe, télex, radio, télévision et abonnements et redevances de télécommunications	261 500	238 500	154 795	Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'abonnements et de communications téléphoniques, de télécopieur, de téléconférences et de transmission de données. Les dépenses liées au matériel de télécommunications sont inscrites au poste 2100. L'augmentation est due à l'utilisation de services d'informatique en nuage et de la connectivité du centre de données pour EuroHPC.
241	Télécommunications	261 500	238 500	154 795	

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de **budget 2022**	**Budget 2021**	**Résultat 2020**	Remarques
24	AFFRANCHISSEMENT ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	280 700	257 700	173 731	
2500	Réunions et convocations en général	2 000	4 000	0	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de voyage et de séjour et les frais accessoires des experts et autres visiteurs, et des comités interinstitutionnels invités à participer à des réunions, commissions, groupes de travail et séminaires.
250	Frais de réunions et de convocations	2 000	4 000	0	
2550	Frais divers d'organisation et de participation à des conférences, congrès et réunions	15 000	20 000	9 527	Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'organisation et de participation à des conférences, congrès et réunions. Il est également destiné à couvrir les frais liés à l'organisation de réunions externes non couvertes par l'infrastructure existante.
255	Frais divers d'organisation et de participation à des conférences, congrès et réunions	15 000	20 000	9 527	
25	FRAIS DE RÉUNIONS	17 000	24 000	9 527	
2600	Réunions du conseil d'administration	20 000	20 000	0	Crédits pour les frais de voyage et de séjour et les frais accessoires des membres du conseil d'administration invités à participer à des réunions, des commissions et des groupes de travail.
260	Frais de réunions	20 000	20 000	0	
2610	Organisation des réunions du conseil d'administration	7 500	7 500	0	Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'organisation des réunions du conseil d'administration.
261	Organisation des réunions du conseil d'administration	7 500	7 500	0	
2650	Interprétation	30 000	30 000	27 859	Ce crédit est destiné à couvrir des prestations d'interprétation qui seront facturées au Centre, en particulier par les institutions de l'UE, dans le cadre des réunions du conseil d'administration.
265	Interprétation	30 000	30 000	27 859	
26	CONSEIL D'ADMINISTRATION	57 500	57 500	27 859	
2700	Consultations, études et enquêtes de caractère limité	100 000	100 000	71 950	Ce crédit est destiné à permettre les consultations, études et enquêtes à confier à des experts qualifiés dans les domaines de nature administrative, à savoir les rapports d'évaluation et les honoraires des consultants externes.
270	Consultations, études et enquêtes de caractère limité	100 000	100 000	71 950	

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de **budget 2022**	**Budget 2021**	**Résultat 2020**	Remarques
27	CONSULTATIONS ET ÉTUDES	100 000	100 000	71 950	Ce chapitre s'intitulait précédemment «Information: acquisition, archivage, production et diffusion».
2	IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT	**7 500 000**	**8 279 600**	**6 725 501**	
3000	Prestations de traduction externe	9 250 000	10 160 000	10 013 213	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses relatives à la fourniture de services linguistiques par des prestataires externes.
3001	Prestations techniques liées aux services linguistiques	60 000	60 000	60 000	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses relatives aux prestations techniques liées aux services linguistiques.
300	Prestations de traduction externe	9 310 000	10 220 000	10 073 213	
30	PRESTATIONS DE TRADUCTION EXTERNE	9 310 000	10 220 000	10 073 213	
3100	Coopération interinstitutionnelle dans le domaine linguistique	673 200	670 700	705 012	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses relatives aux actions décidées par le Comité interinstitutionnel de la traduction et de l'interprétation (CITI) visant à promouvoir la coopération interinstitutionnelle dans le domaine linguistique. Les dépenses liées au projet IATE sont couvertes par les recettes du poste 3002, «Gestion de projets interinstitutionnels», exclusion faite de la part de ces dépenses incombant au Centre.
310	Dépenses liées à la coopération interinstitutionnelle	673 200	670 700	705 012	
31	DÉPENSES LIÉES À LA COOPÉRATION INTERINSTITUTIONNELLE	673 200	670 700	705 012	
3200	Frais de mission et autres dépenses de personnel liés au programme eCdT	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de transport, le paiement des indemnités journalières de mission ainsi que les frais accessoires ou exceptionnels exposés par le personnel en mission dans le cadre du programme eCdT.
3201	Dépenses de fonctionnement diverses liées au programme eCdT	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses de fonctionnement diverses se rapportant au programme eCdT, à l'exception des dépenses dans le domaine informatique.
3202	Dépenses relatives au matériel informatique et aux logiciels liés au programme eCdT	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses relatives au matériel informatique et aux logiciels liés au programme eCdT.
3203	Conseils informatiques liés au programme eCdT	p.m.	67 500	183 165	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses relatives aux conseils informatiques liés au programme eCdT.
320	Dépenses liées au programme eCdT	p.m.	67 500	183 165	
32	DÉPENSES LIÉES AU PROGRAMME eCdT	p.m.	67 500	183 165	Ce chapitre comprend les crédits destinés à couvrir les dépenses liées au programme eCdT, virés de la «Réserve pour investissements exceptionnels» vers le poste de recettes 5010.
3	DÉPENSES OPÉRATIONNELLES	**9 983 200**	**10 958 200**	**10 961 389**	

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de **budget 2022**	**Budget 2021**	**Résultat 2020**	Remarques
10003	Réserve pour la stabilité des prix	p.m.	p.m.	0	Réserve créée en 2011 aux fins de la stabilité des prix. Fin 2022, le montant total de cette réserve s'élèvera à 5 603 EUR.
10004	Fonds permanent de préfinancement	p.m.	p.m.	0	Le fonds permanent de préfinancement est institué par l'article 71 *bis* du règlement financier du Centre de traduction. Le montant total du fonds est de 16 529 466 EUR.
10006	Réserve pour investissements exceptionnels	p.m.	p.m.	0	Aucun crédit n'a été affecté en 2022 pour couvrir les investissements exceptionnels. Le montant total de la réserve est de 79 678 EUR, compte tenu de la consommation du poste 5010.
10008	Déficit reporté de l'exercice précédent	p.m.	p.m.	0	Déficit reporté de l'exercice précédent conformément à l'article 17, paragraphe 3, du règlement financier du Centre du 22 septembre 2019.
1000	Crédits provisionnels	p.m.	p.m.	0	
100	CRÉDITS PROVISIONNELS	p.m.	p.m.	0	
10	RÉSERVES	**p.m.**	**p.m.**	**0**	
	Total des dépenses	**45 323 400**	**46 809 300**	**42 117 319**	

ANNEXE 1 – TABLEAU DES EFFECTIFS

	2020		2021		2022	
Groupes de fonctions et grades	**Pourvus au 31.12.2020**		Autorisés dans le cadre du **budget de l'UE pour 2021**		Demande du Centre dans le cadre du projet de budget de **l'UE pour 2022**	
	Postes permanents	Postes temporaires	Postes permanents	Postes temporaires	Postes permanents	Postes temporaires
AD 16	0	0	0	0	0	0
AD 15	0	0	0	0	0	0
AD 14	1	0	1	1	1	1
AD 13	1	0	1	0	2	0
AD 12	9	3	16	12	16	13
AD 11	3	5	10	5	10	6
AD 10	4	6	7	5	8	5
AD 9	6	6	5	15	6	18
AD 8	6	16	0	22	0	22
AD 7	7	20	5	28	3	25
AD 6	4	19	0	2	0	0
AD 5	0	14	0	0	0	2
TOTAL AD	**41**	**89**	**45**	**90**	**46**	**92**
AST 11	0	0	0	0	0	0
AST 10		0	1	0	1	0
AST 9	4	0	3	2	3	2
AST 8	1	3	1	1	1	1
AST 7	0	1	1	5	1	7
AST 6	1	8	0	9	0	10
AST 5	0	15	0	19	0	19
AST 4	0	10	0	12	0	11
AST 3	0	10	0	2	0	0
AST 2	0	0	0	0	0	0
AST 1	0	0	0	0	0	0
TOTAL AST	**6**	47	**6**	**50**	**6**	**50**
AST/SC 6	0	0	0	0	0	0
AST/SC 5	0	0	0	0	0	0
AST/SC 4	0	0	0	0	0	0
AST/SC 3	0	1	0	1	0	1
AST/SC 2	0	1	0	1	0	1
AST/SC 1	0	0	0	0	0	0
TOTAL AST/SC	**0**	**2**	**0**	**2**	**0**	**2**
TOTAL	47	**138**	**51**	**142**	**52**	**144**
TOTAL PERSONNEL	**185**		**193**		**196**	

Estimation des effectifs en personnel contractuel (exprimée en équivalents temps plein)

Groupes de fonctions (GF)	**2020 (effectivement pourvus)**	**2021**	**2022**
GF IV	8.8	14.0	14.0
GF III	7.6	14.0	14.0
GF II	2.9	0.0	0.0
GF I	0.0	0.0	0.0
Total AC	**19.3**	**28**	**28**